



## **DÉCLARATION SNES-FSU, SNUEP-FSU ET SNEP-FSU OUVERTURE DES OPÉRATIONS DU MOUVEMENT INTRA ACADÉMIQUE 2017**

Monsieur le recteur, mesdames et messieurs les membres de la FPMA,

La FPMA de l'académie de Bordeaux s'ouvre dans un contexte particulier avec la mise en place d'un nouveau gouvernement. C'est un moment important où nous souhaitons rappeler la nécessité d'une école qui vise l'émancipation, dotée de moyens à la hauteur des ambitions, ainsi que le rôle essentiel du paritarisme dans le fonctionnement de notre démocratie.

Pour la FSU, le rôle et l'objectif du système éducatif est et doit être la réussite de tous les élèves. C'est-à-dire leur assurer un parcours scolaire réussi, l'obtention d'un diplôme et d'une qualification, l'acquisition d'une culture commune de haut niveau. Le rôle émancipateur de l'École est essentiel et chaque élève doit pouvoir construire son projet personnel et professionnel.

La FSU, reçue par le nouveau ministre, a fait part de ses inquiétudes à la lecture du programme présidentiel : réduction des effectifs à l'école élémentaire au détriment du « plus de maîtres que de classes », renforcement de l'autonomie des établissements avec les aménagements à la réforme du collège, développement de l'apprentissage. Notre école a la chance de pouvoir compter sur des enseignants motivés et pleinement investis pour leurs élèves. Nous portons la parole des collègues et les annonces régulières du ministre interrogent. Nos collègues ne sont pas demandeurs de changement de cap incessants mais plutôt de pouvoir travailler dans la sérénité, la confiance et avec le soutien et les moyens nécessaires. Voilà bien les réels défis ! Il faut en prendre toute la mesure et y répondre par un investissement conséquent et des politiques qui aident les enseignants à bien faire leur métier et à assurer la réussite de tous les élèves.

La FSU attend du Ministre qu'il précise sa feuille de route et rappelle que seul un dialogue de qualité, à tous les niveaux, peut permettre les évolutions nécessaires du système éducatif car rien ne se fait sans les personnels.

La FSU a aussi fait part au ministre de ses préoccupations et propositions :

- élaborer un plan de formation ambitieux : pour la formation initiale, conforter les ESPE ; pour la formation continue, développer des plans de formation qui correspondent aux besoins exprimés par les personnels.
- poursuivre la politique de recrutement et travailler à un plan de pré-recrutement.
- poursuivre l'amélioration des carrières, des rémunérations et permettre aux personnels d'être acteurs et concepteurs de leurs métiers.

L'école doit aussi être dotée des moyens nécessaires pour réussir. Les moyens nouveaux attribués pour la

rentrée 2017 permettront au mieux de maintenir les taux d'encadrement de la rentrée 2016. Le nombre de postes créés depuis 2012 est très loin de combler les suppressions subies entre 2007 et 2012 et ne permet pas d'absorber la hausse démographique. La situation du remplacement est extrêmement inquiétante. L'insuffisance des créations de postes au regard des besoins, la crise de recrutement, ainsi que le report de l'âge de départ à la retraite suite aux différentes réformes pèsent fortement sur le mouvement des personnels, mais aussi sur la qualité du service public. Il est donc nécessaire de rendre attractif le métier, d'améliorer les conditions de travail, les carrières pour enclencher un plan de recrutement de haut niveau incluant les non titulaires.

Enfin, nous tenons à rappeler combien la FSU est attachée au paritarisme puisque c'est le cadre démocratique qui permet aux représentants élus des personnels d'examiner les décisions relatives à la carrière des personnels. C'est-à-dire d'intervenir pour faire respecter et améliorer les principes de gestion des carrières et des mutations édictés par l'État-employeur et d'en contrôler la mise en œuvre. C'est là le fondement de notre attachement à ces commissions et groupes de travail organisés dans le respect de nos statuts. Nous tenons à rappeler, concernant le mouvement national des personnels du second degré que nous restons profondément attachés à ce qu'il se fasse en une seule phase permettant ainsi des mutations de « poste à poste ».

Dans le cadre actuel d'un mouvement en 2 temps, inter puis intra académique, il faut que toutes les affectations et toutes les mutations de l'ensemble des personnels fassent l'objet d'un examen par les FPMA et des groupes de travail à l'échelon académique (affectation des TZR et des stagiaires et attribution des compléments de service, SPEA ). C'est le seul moyen d'éviter la moindre suspicion sur d'éventuels « passe-droits », mais aussi de veiller collectivement au bon fonctionnement du service public sur tout le territoire.

Nous observons un tassement des demandes de mutations dans les disciplines hors EPS et hors PLP (104 demandeurs en moins), qui s'explique principalement par une diminution du nombre d'entrants dans l'académie (- 126) Le calibrage effectué par le ministère sous estime largement nos besoins. La conséquence de ce mauvais calibrage est l'augmentation des postes vacants. 188 (hors EPS et PLP), 38 en technologie, 30 en orientation, 26 en anglais, 20 en lettres classiques et 17 chez les CPE. A cela s'ajoute un déséquilibre géographique préoccupant, le nombre de postes vacants et aussi élevé en Dordogne (48) et dans le Lot et Garonne (46) qu'en Gironde (49) aggravant les inégalités économiques et socio-culturelles qui touchent les départements ruraux.

Nous sommes préoccupés par le nombre élevé de dossiers bonifiés dans certaines disciplines. Ces bonifications sont souvent le signe d'une dégradation des conditions d'exercice du métier et d'une montée des tensions au sein des établissements entre les collègues et les équipes de direction. L'équilibre entre le traitement des situations individuelles et la fluidité du mouvement est difficile à trouver, la FSU reconnaît le travail qui est fait en ce sens dans l'académie de Bordeaux. Pour autant il faut veiller à ne pas multiplier les bonifications sur vœux restreints et à régler en amont les situations en établissement qui proviennent de la mise en place d'un néo-management, l'éducation nationale ne doit pas devenir France Telecom.

Nous observons aussi un décalage croissant entre les postes vacants qui apparaissent sur SIAM et les postes réellement offerts au mouvement. Ce décalage perturbe souvent les demandes de mutation des collègues qui hésitent à faire des demandes à l'aveugle. Il faut travailler à réduire cet écart qui ne devrait pas être supérieur à 5 %.

Nous nous interrogeons sur les postes SPEA « migrants » en lettres modernes. Ces cinq postes restent

vacants, ils ne sont pas parus sur SIAM. S'ils avaient été demandés et pourvus, ils auraient permis de libérer cinq postes de plus et donc de permettre un nombre plus important de mutations.

En revanche nous sommes satisfaits du classement des demandeurs au barème après avis des IPR pour les BTS industriels et nous souhaitons que cette pratique se diffuse à l'ensemble des postes BTS ainsi qu'aux SPEA en allemand et en arts plastiques.

En même temps, la situation des postes BTS industriels nous inquiète particulièrement, 41% des postes SPEA BTS en sciences de l'ingénieur restent vacants. Cette situation résulte directement de la fermeture des nombreux CAPET spécialisés au profit des 4 CAPET SII. L'enseignement professionnel en BTS sera donc assuré en grande partie et de plus en plus par des contractuels. Nous n'admettons pas que l'Éducation Nationale ne recrute plus et ne forme plus les enseignants titulaires capables d'enseigner dans les nombreux BTS spécialisés existants.

Ces éléments laissent à penser que le projet gouvernemental, organisé depuis longtemps, est de faire sortir la formation professionnelle du système scolaire.

L'objectif de faire de l'apprentissage « *le cœur de l'enseignement professionnel* » entraînera une dégradation majeure des conditions d'études des jeunes de la voie professionnelle et des conditions d'enseignement des professeur-es de lycée professionnel.

Faut-il rappeler que, contrairement à ce qu'avance notre Président, l'enseignement professionnel public garantit davantage la réussite scolaire et l'insertion professionnelle. Qu'il est souvent le dernier rempart contre le décrochage et permet à de nombreux jeunes d'accéder à une première qualification.

Cette régression sociale majeure, renverrait les élèves les moins favorisé-es sous la coupe du patronat et les priverait de leur véritable droit à l'éducation. La menace brandie par le Président de la République de supprimer la taxe d'apprentissage à tous les établissements qui ne développeraient pas de sections d'apprentissage relève du chantage et augure mal du respect du dialogue social à venir.

Nous privilégierons toujours l'école pour assurer une formation de travailleur et de citoyen à notre jeunesse, d'autant plus que nos Lycées Professionnels et nos EREA sont de vrais atouts pour notre société. Ce n'est pas le LP qui doit se transformer en CFA mais bien le CFA qui doit se transformer en LP. Car ce sont les établissements de l'enseignement professionnel public qui accueillent sous statut scolaire les jeunes sans aucune discrimination.

Dans ce contexte, le mouvement intra des PLP ne permettra pas encore cette année d'améliorer pour une grande partie d'entre eux leurs conditions d'exercice. Un nombre encore trop important de TZR n'arrive pas à stabiliser leur carrière sur poste fixe : 18 sur 57 demandeurs. Dans les disciplines du champ « habitat », le jeu des avis des corps d'inspection entraîne de grandes injustices dont nous vous ferons part lors de la commission.

Nous ne pouvons pas croire que les avis donnés sont le reflet des réelles compétences des collègues. Ils ne sont que trop souvent pour le corps d'inspection un moyen de contournement des règles du mouvement et la négation des vœux exprimés par les collègues.

Pour l'EPS nous remarquons qu'il y a moins d'entrants dans notre académie que de Postes vacants, voilà la démonstration préalable d'un déséquilibre et d'un dysfonctionnement annoncés à la prochaine rentrée scolaire. Il reste 10 postes vacants suite au mouvement ! La carence est telle que tous les TZR risquent d'être directement affectés à l'année, réduisant à néant les capacités de remplacement par des titulaires

dans l'académie. Nous demandons à conserver un contingent de TZR suffisant afin d'assurer le remplacement. Le SNEP-FSU rappelle qu'un taux de TZR inférieur à 10% est dommageable pour le bon fonctionnement du service public d'enseignement.

Le déficit d'entrants au regard des besoins, souligne un cruel déficit de recrutement d'enseignants EPS au regard de l'augmentation du nombre d'élèves. Ainsi, pour garder le même taux d'encadrement qu'en 2014 en EPS, il aurait fallu créer 25 postes supplémentaires cette année. Avec un solde de 3 créations sur l'académie, alors qu'il y en a 189 toutes disciplines confondues, nous repérons la volonté académique de ne pas développer l'emploi en EPS ; discipline qui représente environ 10% des horaires, les créations de postes auraient du être bien supérieures. Par ailleurs, l'EPS subie des attaques répétées dans notre académie : fin du financement des sections sportives scolaires (2006), fin des seuils à 30 en lycée (2011), fin du financement des options non linguistiques (2016).

Pour une EPS et une école de qualité, il faut créer des emplois et mettre en œuvre un plan de recrutement d'ampleur afin d'améliorer la situation dans les établissements.

Pourtant la situation des STAPS est préoccupante. Alors que la démocratisation de l'enseignement supérieur est un enjeu majeur, plusieurs facteurs se percutent :

- Les capacités d'accueil en L1 associées à un tirage au sort « validé » par décret.
- La mise en place de capacités d'accueil en M1 suite à la loi du 23/12/2016.

Si nous prenons Bordeaux en exemple, la capacité d'accueil en M1 de 70 places est insuffisante pour les 90 étudiants présents en L3 (sans compter les redoublants de droit de M1) ; C'est la démonstration du refus des pouvoirs publics d'accorder les moyens nécessaires à la filière et à l'accessibilité au professorat d'EPS. Ceci va à l'encontre de l'avis majoritaire des élèves et des parents, des pédagogues et des médecins, qui souhaitent que l'EPS se développe à l'École. Nous vous demandons, Mr le Recteur d'intervenir urgemment pour que chaque étudiant.es puisse suivre son cursus dans de bonnes conditions. C'est dans leur intérêt, mais aussi dans celui du service public d'éducation, qui ne peut se priver des étudiants en formation qui seront les enseignant.es de demain.

Nous déplorons enfin que les postes gelés pour accueillir des stagiaires en EPS, le soient souvent sur des zones urbaines très demandées (Périgueux par ex). Cette situation perdure depuis plusieurs années au désarroi de nos collègues désireux d'obtenir une mutation. L'accueil des postes berceaux ne devrait se faire que sur des BMP pour ne pas rentrer en concurrence avec le mouvement. Comme il est important que les stagiaires aient de bonnes conditions de formation, le SNEP FSU a fait des propositions d'implantations à l'administration. Nous notons que certaines ont été retenues, mais bien trop peu. Par ailleurs, nous ne savons pas pourquoi certaines propositions ont été refusées.

Comme chaque année, nous tenons à remercier l'engagement des personnels du rectorat. Parce que c'est cet engagement qui permet un dialogue constructif entre le rectorat et notre fédération sur cette phase de mutation. Mais aussi parce que nous connaissons leurs conditions de travail difficiles et leur besoin de revalorisation comme l'ensemble des fonctionnaires.

Bordeaux le 16 juin 2017